

L'an deux mille vingt le 03 décembre à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au foyer de Grézillac, lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude NOMPEIX - Maire

Date de convocation :

*PRESENTS* : NOMPEIX, R.PREVOT, S.MIO, MH.BOUSQUET, C.THOMAS, A.GREIL, G.LESPINGAL, C.LABAYE, P.LARRIEU, JC.DUMONT, C.HOTIER, Y.GARCIA, D.NEBREDA, JC.BONHOURE, I. TICHON.



**ORDRE DU JOUR:**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 .11. 2020.

**I - TRAVAUX EN COURS :**

- Point sur l'adressage (lancement du choix)

**II - PERSONNEL COMMUNAL :**

- Point emploi garderie (information)

**III - C.C.A.S :**


- Mise en place de la distribution de paniers garnis pour les ayants droits avant la fin de l'année. (Décision bureau CCAS)

**IV - P.L.U :**

- Pour la révision de ce dernier, courrier de demande à faire auprès de la CDC.

**IV - QUESTION DIVERSES :**

- Ralentissement circulation « Route du Malartic »
- Décision (suivant état sanitaire) et fixation de la date des vœux du Maire
- Fixation date commission information (journal)
- Chemins de Randonnée



Monsieur le Maire soumet le compte rendu à l'approbation du Conseil Municipal. Sans aucune remarque, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 Novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Cathy Thomas

**I - TRAVAUX EN COURS**

**Point sur l'adressage :**

Lecture compte rendu de la réunion du 25 novembre 2020 par M. le Maire (CR du 25-11-2020 en annexe 1)

Présentation des visuels retenus selon les propositions de la commission réunie le 21/10/2020 (panneaux de rues et des numéros de maison).

Présentation du devis de la société attributaire du marché « BA Signalisation » pour un montant de 13 714.00 € H.T.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour ce devis.

Echanges sur le mode opératoire du projet. Un certificat nominatif d'adressage précisant la date effective d'application de nouvelle adresse sera envoyé à chaque habitant qui fera foi pour les administrations.

Un plan d'adressage sera envoyé à : La Poste

La Gendarmerie

Centre de Secours

Les sociétés gestionnaires G.P.S.

## II - PERSONNEL COMMUNAL

Agent à la Garderie : 3 Courriers en lettres recommandées avec AR ont été envoyés à cet agent suite à sa non reprise de poste le 2 novembre 2020 (fin de son arrêt maladie). Ces courriers n'ont pas été retirés par l'intéressée.

La commune gère en collaboration avec le C.D.G. 33 le problème d'abandon de poste.

Pour le moment la commune a fait appel à T 2000 pour son remplacement.

## III - C.C.A.S

Lecture compte rendu de la réunion CCAS du 25 Novembre 2020 par M. le Maire (CR réunion CCAS du 25/11/2020 en annexe 2)

Aux vues des conditions sanitaires la rencontre annuelle du repas des anciens instaurée depuis 1977 n'a pas pu être organisée. En substitution des colis gourmands seront distribués par les membres du C.C.A.S aidés par les conseillers municipaux, pour les personnes de 60 ans et plus.

180 colis seront commandés et distribués avant la fin de l'année.

## IV - PLU

Notre document d'urbanisme : PLU clôturé en mai 2013 est incompatible avec le SCOT, il est devenu important de le mettre en révision.

Lecture par M. le Maire de la délibération du conseil municipal du 5 décembre 2017 transférant la compétences PLU à la communauté de commune avant le 31 décembre 2017 et portant sur la volonté du lancement de la révision du PLU de la commune de Grézillac.

Un projet de courrier que la commune de Grézillac va adresser au Président de la C.D.C. Castillon-Pujols (annexe 3).

Le Maire demande l'autorisation d'adresser ce courrier au Président de la C.D.C. pour le lancement de la révision.

M. le Maire précision qu'une subvention de 2 000,00€ a déjà été accordée pour financer une partie des travaux d'étude.

Après en avoir débattu, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à lancer la procédure de révision du PLU de la commune auprès de notre CDC comme cela était prévu le 05 décembre 2017.

## V - QUESTIONS DIVERSES

### 1. Ralentissement circulation Route Malartic :

Le Conseil Municipal demande de retirer les panneaux 50 dans les zones à 30. Une vérification des « zones 30 » sera effectuée pour éviter des confusions (à partir des documents de travail remis par M. Vienne) : Malartic ; La Bourgade ; Le Moine ; une partie de la Pierrière et Le Bourg de GREZILLAC

2. Vœux du Maire :

Pas de date de prévue. Attendre l'allocution du Président de la République selon évolution de la situation sanitaire.

3. Corvid 19 :

Point fait par Jean-Claude DUMONT et Cathy THOMAS tous deux professionnels dans des établissements de Santé.

4. Commission information pour la préparation du journal:

Une réunion de travail est programmée le 14 décembre 2020 à 18h30 salle du conseil avec les membres : Claude NOMPEIX, Didier NEBREDA, Marie-Hélène BOUSQUET, Catherine LABAYE, Jean-Christophe BONHOUR.

5. Chemins de randonnées :

Le Maire a confié à Mme Catherine LABAYE le pilotage de ce projet.

Compte rendu verbal de la réunion du 30 novembre 2020 avec C.D.C. qui s'est tenue dans la salle polyvalente de la commune de Grézillac, animée par le service tourisme (Mme GONZALES). Le recensement des chemins de randonnées a permis d'identifier 200 kms de chemins sur le territoire de la CDC.

Il est prévu la création d'un poste « gestion projet itinérance » au bureau de la CDC.

Enfin le Conseil Départemental 33 réalise le balisage de ces boucles établies par le projet itinérance et l'entretien est assuré par C.D.C. Castillon-Pujols selon une enveloppe définie à l'avance par les communes concernées.

6. Dates des commissions :

Mme Catherine LABAYE souligne l'importance du travail des commissions. Décision prise de programmer les réunions au début de l'année 2021.

7. Réunion CDC :

Le 11 décembre 2020 à 17h00 réunion du Conseil Communautaire de la C.D.C. Castillon -Pujols dans le Foyer Rural de GREZILLAC. (Voir en annexe 4 l'ordre du jour du conseil)

8. Réunion Gendarmerie :

Le 15 décembre 2020 à 14h30 dans le Foyer Rural de GREZILLAC réunion des Maires des 27 communes de la circonscription de la Gendarmerie. Présentation du projet « Participation citoyenne et Vidéo Surveillance ».

9. Ecoles :

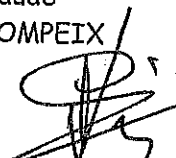
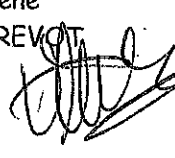
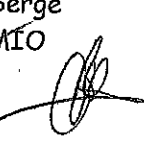

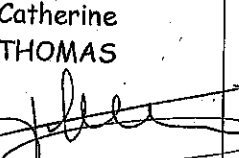
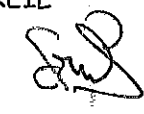




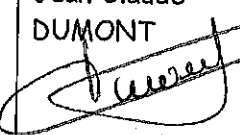
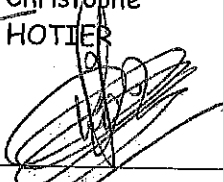
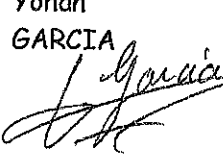

Suite à la réunion avec le personnel des écoles le problème du sol dans la salle de motricité a été évoqué. Le problème sera revu en janvier 2021.

10. Abri scolaire :

Après vérification, 14 à 15 jeunes prennent le bus. Faire la demande auprès du Conseil Régional.

Mme Isabelle TICHON ayant plus de disponibilité demande à intégrer plusieurs commissions. Avis favorable des membres du conseil pour que Mme TICHON intègre les commissions « urbanisme » et « économie, finance et projet ». M. le Maire rappelle que l'ensemble des commissions sont ouvertes à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire, Claude Nompeix lève la séance à 23h15

Claude NOMPEIX 	René PREVOT 	Serge MIO 	Marie-Hélène BOUSQUET 	Catherine THOMAS 
Alain GREIL 	Isabelle TICHON 	Guillaume LESPINGAL 	Catherine LABAYE 	Patrick LARRIEU 
Jean-Claude DUMONT 	Christophe HOTIER 	Yohan GARCIA 	Didier NEBREDA 	Jean-Christophe BONHOURS 